

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX. ROUBAIX : 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1906. Inter. 6. TOURCOING : 33, rue Carot. Téléphone 37. Chèques postaux 57 1416.

BILLET PARISIEN

La mort du président Ebert

(PARIS, 28 FÉVRIER (Midi)).

La mort de M. Ebert est un événement dont les conséquences peuvent être graves. L'ancien ouvrier sellier qui, à force de travail, s'était élevé au premier poste de l'Etat, représentait en effet le dernier rempart de la République allemande contre l'empire monarchique renouveau.

Les nationalistes, les socialistes, bref tous ceux qui, en Allemagne, regrettent l'ancien régime et en espèrent le retour, ne se préoccupent pas sur le caractère symbolique de la personne du président Ebert qui, petit agitateur socialiste, président aux destinées de l'Empire germanique.

Amal, tous les partisans du passé lui avaient donné une hostilité particulière. Ils tentèrent de provoquer sa démission et, n'y pouvant parvenir, ils s'en furent que plus acharnés contre lui.

Elle est dans la vie des individus et des familles, des sociétés et des nations, des dates qui sont plus spécialement saillantes par les événements importants qu'elles rappellent ou par les faits d'une particulière signification qui caractérisent des étapes nettement délimitées de leur existence.

Elle a marqué le 30^e anniversaire de la fondation de leur caisse de retraites en même temps que celle-ci franchissait le cap de un million de capital. C'est cette coïncidence doublement heureuse que, dans leur dernière assemblée les « Prévoyants » ont décidé de célébrer le 8 mars.

La fête de dimanche prochain est pour nous une occasion toute indiquée pour rappeler brièvement à nos lecteurs la vie féconde de ce magnifique groupement et de constater, à son honneur, la part qu'il a prise, ces trente dernières années à la remarquable expansion du mouvement mutualiste dans notre contrée.

Reportons-nous à l'année 1894. Le nombre des mutualistes n'atteint alors, en France, que le chiffre de deux millions. A Roubaix, il n'existait que quelques anciennes sociétés à effectif très restreint, sauf les sociétés de secours mutuels « Saint-Joseph » et « Notre-Dame ».

Peu de sociétés en France avaient alors pour but l'assurance pour la vieillesse; la région de Nord n'en comptait même aucune. La prévoyance des travailleurs en vue de leurs vieux jours apparut d'une importance capitale à quelques Roubaixiens généraux, épris d'amélioration sociale et à la tête desquels figurait le grand mutualiste, M. Edouard Duquenne.

LE TRENTIEME ANNIVERSAIRE DES « Prévoyants de l'Industrie et du Commerce roubaixiens » DIMANCHE 8 MARS 1925

Les origines de la société. - Son essor. - Les assemblées générales et les congrès. - Pendant l'occupation allemande. Un renouveau de prospérité. - Un million de capital.

Il est dans la vie des individus et des familles, des sociétés et des nations, des dates qui sont plus spécialement saillantes par les événements importants qu'elles rappellent ou par les faits d'une particulière signification qui caractérisent des étapes nettement délimitées de leur existence.



M. EDOUARD DUQUENNE, président fondateur.

Elle a marqué le 30^e anniversaire de la fondation de leur caisse de retraites en même temps que celle-ci franchissait le cap de un million de capital. C'est cette coïncidence doublement heureuse que, dans leur dernière assemblée les « Prévoyants » ont décidé de célébrer le 8 mars.

La fête de dimanche prochain est pour nous une occasion toute indiquée pour rappeler brièvement à nos lecteurs la vie féconde de ce magnifique groupement et de constater, à son honneur, la part qu'il a prise, ces trente dernières années à la remarquable expansion du mouvement mutualiste dans notre contrée.

Reportons-nous à l'année 1894. Le nombre des mutualistes n'atteint alors, en France, que le chiffre de deux millions. A Roubaix, il n'existait que quelques anciennes sociétés à effectif très restreint, sauf les sociétés de secours mutuels « Saint-Joseph » et « Notre-Dame ».

Peu de sociétés en France avaient alors pour but l'assurance pour la vieillesse; la région de Nord n'en comptait même aucune. La prévoyance des travailleurs en vue de leurs vieux jours apparut d'une importance capitale à quelques Roubaixiens généraux, épris d'amélioration sociale et à la tête desquels figurait le grand mutualiste, M. Edouard Duquenne.

Un appel fut adressé au public; des personnalités roubaixiennes, telle M. Georges Heyndrickx accordèrent leur appui une campagne de causeries mutualistes fut entreprise dans les salons divers représentants du patronat consentirent à participer pour un tiers aux cotisations de leur personnel et bientôt parut la Société « Les Prévoyants de l'Industrie et du Commerce Roubaixiens ».

LES REVENDEICATIONS DES SINISTRÉS DES CHAMBRES DE COMMERCE DES DIX DEPARTEMENTS SINISTRÉS

Paris, 28 février. - Les présidents délégués des Chambres de commerce des dix départements sinistrés ont été reçus ce matin par M. Herriot.

Les atteintes aux droits des sinistrés. - Le communiqué, à ce sujet, une note dans laquelle ils exposent qu'ils ont signalé au président du Conseil les atteintes, par les lois votées, par les dernières lois portant atteinte aux droits des sinistrés.

Les frais supplémentaires. - Ils ont rappelé leur démarche précédente à propos de l'arrêté de la Commission supérieure des dommages de guerre, relatif au refus de l'attribution des frais supplémentaires en cas de perte des produits finis.

Les contributions sur les indemnités. - Les sinistrés ont demandé à M. Herriot qu'il ne soit plus touché à la loi du 31 décembre 1924, supprimant le droit d'imputation des impôts sur les dommages de guerre, à enlever aux sinistrés un droit formellement reconnu par la loi.

Les réclamation. - Ils ont demandé à M. Herriot qu'il ne soit plus touché à la loi du 31 décembre 1924, supprimant le droit d'imputation des impôts sur les dommages de guerre, à enlever aux sinistrés un droit formellement reconnu par la loi.

Le résultat de cette manifestation fut un vigoureux élan d'émulation qui se produisit également trois importants Congrès dont M. Edouard Duquenne, président fondateur des Prévoyants, assumait les fonctions de commissaire général et auquel assistèrent les plus hautes autorités dont les noms faisaient autorité dans le domaine de l'économie sociale.

Le rayonnement de la Mutualité Roubaixienne avait projeté son éclat dans la France entière et même à l'étranger quand survint la période néfaste de l'occupation allemande. Malgré les difficultés de cette époque, la Caisse de retraites des Prévoyants put, grâce à la confiance qu'elle inspirait, trouver les ressources nécessaires pour remplir ses obligations à l'égard des retraités.

Le rayonnement de la Mutualité Roubaixienne avait projeté son éclat dans la France entière et même à l'étranger quand survint la période néfaste de l'occupation allemande. Malgré les difficultés de cette époque, la Caisse de retraites des Prévoyants put, grâce à la confiance qu'elle inspirait, trouver les ressources nécessaires pour remplir ses obligations à l'égard des retraités.

Le rayonnement de la Mutualité Roubaixienne avait projeté son éclat dans la France entière et même à l'étranger quand survint la période néfaste de l'occupation allemande. Malgré les difficultés de cette époque, la Caisse de retraites des Prévoyants put, grâce à la confiance qu'elle inspirait, trouver les ressources nécessaires pour remplir ses obligations à l'égard des retraités.

REVUE DE LA SEMAINE Après le banquet de Magic-City. - Le cinquantième de la Constitution Et les élections municipales ?

« Les vainqueurs militaires pérorèrent par les finances », a déclaré M. Caillaux dans son discours de Magic-City. Il faut bien se rendre à l'évidence, si pénible qu'elle soit, et constater que les admirables efforts de la France en armes vont être anéantis par les négociateurs aveugles ou trop magnanimes chargés de nos intérêts. Que le condamné de la Haute-Cour ne se croie pas autorisé, de ce chef, à se changer en accusateur et à se gouverner de notre situation précaire. Il est aisé de dévoiler ses plans : après avoir montré le piteux état de nos finances, après avoir fait entendre au pays les fautes de ses gouvernements successifs et leurs conséquences, Caillaux viendra prétendre qu'il est le seul financier capable de nous tirer de la pétrification.

Dans un but d'apaisement intérieur, les Chambres ont cru bon de jeter un voile d'oubli sur certaines défaillances de la guerre. Nous n'avons plus à revenir sur l'ammortissement de Caillaux, nous devons nous occuper du présent, nous devons nous occuper de l'avenir. Le gouvernement Herriot, on l'a dit, les surenchères fiscales du Cartel n'ont d'autre raison que la crainte qu'elle leur inspire.

Le 25 février 1875, l'Assemblée nationale vota en dernière lecture l'ensemble des lois organisant les pouvoirs publics en France. Le 24 février avait été votée la loi donnant au Sénat son organisation constitutionnelle. C'est ce dernier événement qui fut commémoré

Le 25 février 1875, l'Assemblée nationale vota en dernière lecture l'ensemble des lois organisant les pouvoirs publics en France. Le 24 février avait été votée la loi donnant au Sénat son organisation constitutionnelle. C'est ce dernier événement qui fut commémoré

Le 25 février 1875, l'Assemblée nationale vota en dernière lecture l'ensemble des lois organisant les pouvoirs publics en France. Le 24 février avait été votée la loi donnant au Sénat son organisation constitutionnelle. C'est ce dernier événement qui fut commémoré

Le 25 février 1875, l'Assemblée nationale vota en dernière lecture l'ensemble des lois organisant les pouvoirs publics en France. Le 24 février avait été votée la loi donnant au Sénat son organisation constitutionnelle. C'est ce dernier événement qui fut commémoré

Le 25 février 1875, l'Assemblée nationale vota en dernière lecture l'ensemble des lois organisant les pouvoirs publics en France. Le 24 février avait été votée la loi donnant au Sénat son organisation constitutionnelle. C'est ce dernier événement qui fut commémoré

Le 25 février 1875, l'Assemblée nationale vota en dernière lecture l'ensemble des lois organisant les pouvoirs publics en France. Le 24 février avait été votée la loi donnant au Sénat son organisation constitutionnelle. C'est ce dernier événement qui fut commémoré

MORT DE M. EBERT président du Reich

Berlin, 28 février. - Le président Ebert, qui avait subi l'opération de l'appendicite, est mort.



M. EBERT, président du Reich qui vient de mourir.

Le 25 février 1875, l'Assemblée nationale vota en dernière lecture l'ensemble des lois organisant les pouvoirs publics en France. Le 24 février avait été votée la loi donnant au Sénat son organisation constitutionnelle. C'est ce dernier événement qui fut commémoré

Notes biographiques

Le président Friedrich Ebert était né à Heilsdorf, le 4 février 1858. Après avoir fréquenté l'école primaire, le jeune Friedrich Ebert fut admis en apprentissage chez un sellier dans sa ville natale; mais il préféra le commerce des livres et des journaux.

Le 25 février 1875, l'Assemblée nationale vota en dernière lecture l'ensemble des lois organisant les pouvoirs publics en France. Le 24 février avait été votée la loi donnant au Sénat son organisation constitutionnelle. C'est ce dernier événement qui fut commémoré

Le 25 février 1875, l'Assemblée nationale vota en dernière lecture l'ensemble des lois organisant les pouvoirs publics en France. Le 24 février avait été votée la loi donnant au Sénat son organisation constitutionnelle. C'est ce dernier événement qui fut commémoré